

nies qu'il croit devoir faire, maistous les prêtres en font autant.

C'est une étrange prétention de la part du gouvernement italien d'appeler, quand il s'agit du Pape, *souveraineté* ce que l'on ose à peine appeler chez les particuliers *inviolabilité du domicile*.

Puis, quand nous cherchons ensuite, en dehors de cette liberté possédée par tous les citoyens des pays civilisés, le respect, dans la personne du Pape, de ces prérogatives qui sont attribuées aux souverains, nous trouvons que le gouvernement les viole constamment.

Comme le Pape ne sort pas, les soldats n'ont pas l'occasion de lui présenter les armes ; mais quoique le Pape soit renfermé dans le Vatican, le gouvernement aurait bien des moyens de montrer du respect pour son auguste personne, en ne faisant rien ou ne laissant rien faire contre la dignité pontificale. Que ne laisse-t-on pas dire chaque jour contre le Pape en Italie ? On a laissé créer autour de lui toute une atmosphère populaire, chargée de haine et de défiance ; et la foule, habituée à montrer les poings au Vatican, est bien plus nombreuse que la garde chargée par le gouvernement de veiller sur la demeure pontificale.

C'est au point que le jour où le roi Humbert a trouvé une parole courtoise pour le Pape, il a vu en face de lui les démocrates qui lui lançaient des accusations et des monarchistes qui cherchaient des excuses.

Comment peut-on parler des deux souverainetés à Rome ? Le roi y règne et le Pape n'y est que toléré : voilà la vérité des faits !

Cette situation est d'autant plus patente que la date périodiquement choisie par le gouvernement pour présenter au Pape la note du service de tolérance qu'on veut bien lui rendre, est le 20 septembre. Ce jour-là le monde officiel célèbre la spoliation du Pape ; on parle alors du régime abattu, comme d'un régime d'opprobre, et l'on dit ensuite : Regardez avec quelle déférence le Pape est maintenant traité !

La date du 20 septembre 1870 a vu un acte de violence, que l'on a cherché à commettre sans bruit, et que l'on espérait, une fois commis, voir tomber dans l'oubli. Au contraire, cette date est incrustée dans l'histoire de la Rome nouvelle et ne saurait en être effacée.

La Lettre du Pape et l'Italie officielle.

La grande question de l'indépendance du Saint-Siège et des conditions de cette indépendance, dans la capitale du catholicisme, tient, à l'heure présente, les esprits en suspens ; et la Lettre fameuse de Léon XIII au cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a posé le problème en des termes qui ont ému le monde chrétien et le monde politique. La brochure dont tout le monde parle en ce moment et dont les journaux catholiques de